

Réf de l'action : ECF S013.PR indice 2 du 18/12/24

**OBJECTIFS
PROFESSIONNELS**

Être capable d'assurer la formation aux métiers de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière en formation initiale et continue.

Être capable d'encadrer les activités et les équipes en lien avec les dispositifs de formation.

MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

- Le métier de Formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières a un rôle essentiel dans l'ingénierie pédagogique des formations initiale et continue des professionnels de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière. Il assure l'organisation pédagogique, logistique et matérielle des dispositifs de formation qu'il supervise. Il intervient sur la conception des dispositifs qu'il déploie. Il assure l'organisation des actions qu'il encadre allant du recrutement des candidats jusqu'aux bilans et au suivi qualité.
- Ce métier permet d'intervenir dans les centres de formation d'enseignants de la conduite et de la sécurité routières. Il permet également d'intervenir au sein des écoles de conduite, des centres de sensibilisation à la sécurité routière, ou encore dans les centres préparant au métier de responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite.
- La formation ouvre sur des métiers tels que :
 - Formateur aux Métiers de l'Éducation et de la Sécurité Routières
 - Formateur d'enseignants de la conduite et de la sécurité routière
 - Directeur pédagogique
 - Coordinateur d'enseignants

- Equivalences, passerelles, débouchés :

Chaque bloc /activité type peut être accessible par la voie de la formation ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (nous contacter).

Des activités ou métiers complémentaires sont accessibles :

- Animateur de stages de sensibilisation à la sécurité routière (via formation et habilitation par l'INSERR),
- Inspecteur du permis de conduire de la sécurité routière (via concours externe de la Fonction Publique)

PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne souhaitant obtenir une qualification professionnelle reconnue de Formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières.
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation lors de votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRÉREQUIS

- Disposer d'un des titres ou diplômes mentionnés à l'article R212-3 et R. 212-3-1 du code de la route (ex : BEPECASER – TP ECSR).
- Avoir au minimum 1607 heures d'expérience professionnelle en tant qu'enseignant de la conduite et de la sécurité routière, hors temps de formation en continu ou discontinu au cours des 5 dernières années.
- Avoir une autorisation d'enseigner en cours de validité.
- Avoir réalisé les évaluations de positionnement.

AVERTISSEMENT

- Le positionnement sur les évaluations est encadré par l'ANFA.

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

Tél :
Email :



TFP - FORMATEUR AUX METIERS DE L'EDUCATION ET DE LA SECURITE ROUTIERES

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
- 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

Cette formation comprend trois blocs de compétences/ activités types :

- BC 1 : Conception de l'ingénierie de formation et pédagogique appliquée au domaine de l'éducation routière.
 1. Définir les objectifs de formation
 2. Construire les programmes de formation en définissant des objectifs pédagogiques pour atteindre les objectifs de la formation
 3. Concevoir des supports pédagogiques pour les adapter au public visé
 4. Animer et coanimer les formations
 5. Analyser les effets de la formation pour évaluer sa pertinence dans une visée d'amélioration
 6. Apporter un appui méthodologique et pédagogique aux intervenants dans une situation de formation à la conduite ou de sensibilisation à la sécurité routière
- BC 2 : Déploiement de l'offre de formation initiale et continue appliquée au domaine de l'éducation routière.
 1. Établir une relation client pérenne en élaborant un argumentaire de vente
 2. Développer et animer un réseau de professionnels afin de le pérenniser
 3. Développer une méthode de réponse aux appels d'offres
 4. Rechercher et exploiter toutes sources d'information, utiliser les technologies de l'information et de la communication
- BC 3 : Gestion et coordination d'actions appliquées au domaine de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.
 1. Gérer les ressources et moyens logistiques, administratifs et humains nécessaires à l'exercice et à la sécurité de l'activité en tenant compte des procédures qualité et de sécurité en vigueur dans l'entreprise
 2. Évaluer et positionner les candidats avant l'entrée en formation afin de les sélectionner
 3. Traiter l'insatisfaction de la clientèle
 4. Désamorcer l'émergence de situations conflictuelles

MOYENS HUMAINS

- Référent(e) de la formation titulaire du diplôme Brevet d'Aptitude à la Formation de Moniteurs (BAFM) ayant au moins 5 années d'expériences professionnelles dans le domaine de la formation des Enseignants de la conduite.
- Formateur(trice) titulaire du Titre à Finalité Professionnelle de Formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières (TFP FMESR) depuis au moins 2 ans :
 - Bloc de compétences 1 : BAFM ou FMESR avec 2 ans d'expérience en tant que formateur des ECSR sur les 5 dernières années.
 - Blocs de compétences 2 et 3 : BAFM ou FMESR avec 1 an d'expérience en tant que formateur des ECSR sur les 5 dernières années.
- Formateur(trice) titulaire d'un diplôme de niveau 6 dans le domaine du droit, des ressources humaines ou de la relation client.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODE ET MOYENS MOBILISÉS

- Méthodes pédagogiques multiples actives et expositives.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias,
- Véhicules d'école de conduite
- Documentation professionnelle et relative aux matières enseignées.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Fiche descriptive (ECF.FP.A.004 indice 08) annexée au devis, contrat ou à la convention de formation professionnelle

Tél :
Email :



TFP - FORMATEUR AUX METIERS DE L'EDUCATION ET DE LA SECURITE ROUTIERES

- L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur
- Modalités d'évaluation :
 - Evaluations formatives (en cours et/ou en fin de formation, tests théoriques (QCM, ...) et/ou pratiques,
 - Chaque bloc fait l'objet d'une évaluation,
 - En cas de réussite aux trois blocs, le candidat sera positionné sur une évaluation finale.
- Les conditions d'obtention du titre sont indiquées dans le référentiel d'évaluation de l'ANFA en vigueur.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISÉE

- Titre à finalité professionnelle Formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières (FMESR)
- Diplôme de niveau 6
- Attestation de fin de formation.
- Formation éligible au CPF sous le code RNCP : 39726
- Certificateur : ASSOCIATION NATIONALE FORMATION AUTOMOBILE. CNPE des services de l'automobile
- Date de décision d'enregistrement : 31/10/2024.
- Date de fin d'échéance : 31/10/2029.
- Plus de renseignements sur le site de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39726/>
- Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Effectif réglementaire : minimum 6 et maximum 12 stagiaires.

DURÉE DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 1101h préconisées (1092h de formation + 9h de session de validation) + 140h de stage obligatoires + 7h de formation à la prévention du risque électrique.

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.